

COMITE DE QUARTIER DU 11 JUIN 2018

COMPTE-RENDU

Présents : M. Joseph HOURAT, Mme Odile LABAT, M. Jacques PEDEFLOUS, M. Jacky POEY-GARROT, M Christian YVART

Mme Rosine CARDON, adjointe au Maire est souffrante et s'est excusée de son absence.

Il n'y a pas de retour de la part de la municipalité de par l'absence de Mme CARDON.

Réfection de l'église de Soeix

Les membres de l'association Sauvegarde de l'église de Soeix ont de bonnes nouvelles à communiquer.

L'État a versé à la ville d'Oloron une subvention pour refaire le toit. Le montant n'a pas été communiqué.

Le conseil municipal d'Oloron a voté un budget de 70 000 € pour la réfection du toit.

Les services fiscaux du département ont reconnu l'association comme étant un organisme d'intérêt général et l'autorise à délivrer des reçus fiscaux aux donateurs.

Busage du pied de côte de la Taoulère.

M. PEDEFLOUS réitère sa demande de busage du fossé au pied de la côte de la Taoulère, il s'agit de buser 12ml ce qui permettrait aux piétons de marcher sur un bas-côté qui finirait par s'engazonner.

Entretien des espaces verts.

Tous les participants notent le mauvais entretien des quelques espaces verts de Soeix.

1/Les allées du cimetière voient de plus en plus d'herbes folles y pousser. Faut-il les éradiquer ou engazonner les allées ?

2/Les rues du lotissement ne sont pas désherbées.

3/En bas de Soeix, les deux plate-bandes de la croix de la place du 1^o octobre 1793 sont des buissons. Le chemin Lacamiasse possède un caniveau qui a beaucoup servi ces derniers jours, mais il est envahi d'herbes qui encombrent le cours d'eau qui y coule et dévient l'eau sur la route où la pente de la rue la guide vers les habitations, 6 et 8 chemin de la Camiasse qui ont failli avoir le rez-de-chaussée envahi lors de la dernière grosse averse orageuse.

4/Le chemin des palombières qui mène vers la propriété Barrère est défoncé et nécessite qu'on comble les ornières.

5/Le comité demande à nouveau que le ruisseau Calle qui est busé et coupe la côte de la Taoulère soit désherbé quand il ressort au niveau des lavoirs anciens, à droite en montant la Taoulère.

Vitesse des véhicules dans la traversée de Soeix (départementale 238)

Le problème de la vitesse de la traversée de Soeix se pose toujours. Les véhicules ne tiennent pas compte des panneaux d'entrée de l'agglomération. Quel dispositif serait le plus pertinent pour réduire la vitesse : pose de coussins berlinois ? Système de déhanchement ? Système d'écluses ?

Prochaine réunion : lundi 24 septembre école de Soeix

Christian Yvart